Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260313-D01DG_MAR26-DE

Direction de l'Administration Générale et de la Citoyenneté
MP

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026

(ordre du jour du 27 février 2026)

NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15 : *« Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »

Il est proposé au conseil municipal de nommer le ou la secrétaire de la séance de ce jour :

Alexis RABAUD.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 13 mars 2026

Le Maire,

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-03-16T17:55:09+01:00

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 16/03/2026 17:55:08